Certificat d'immatriculation

N° immatriculation	Date de 1ère immatriculation
A BH-869-KF	B 05/01/2009

C.1 SEVIA

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

RUE DES FONTENELLES-ZI PETIT PARC VOIE C

78920 ECQUEVILLY

D.1 RENAULT

D.2

D.2.1

D.3 E. VF629AHA000003879

F.1 19000 F.2 19000 F.3 0

G 8655 G.1 8580

NI J.1 CAM J.2 J.3 CARBOLEG

P.1 0 P.2 0 P.3 GO P.6 19

S.1 2 S.2 U.1 90

V.2 1725 V.7 0 V.9

V.1 VISITE AVANT LE 06/01/2012

Y.1 0 Y.2 0

Y.3 0 Y.4 0

Y.5 2.5 Y.6 2.5

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la sous directrice de la circulation
et de la sécurité routières

A. Lebrun

Anne LEBRUN

07/02/2011

1

2

3

4

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

BH-869-KF 07/02/2011

2011AR08757

VF629AHA000003879

RENAULT

SEVIA

RFRABH869KFOVF629AHA000003879109010 59CAM<<<
ARBRENAULT<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<2011AR0875764

Certificat d'immatriculation

République Française
Ministère de l'Intérieur

F

Communauté européenne

Permis de circulation; Omhållsbevis; Registreringsbevis; Zulassungsbescheinigung; Registreringsattest; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Registreringsbevis; Certificado de matrícula; Registreringsbevis; Rekisteröintitodistus; Certificado de matrícula; Registreringsbevis; Παραστατικό τίτλου της κατοχύρωσης; Certificat de immatriculare.

2011AR08757

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de la première immatriculation à l'étranger pour le véhicule faisant l'objet du présent certificat
(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle des transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 au kilomètre, de l'ecotaxe en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion de l'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour [illegible] en Euro
(Y.6) Montant total [illegible] en Euro
(Z.1) (Z.4) [illegible]

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

S021Z066 S 20/01/2019 BH-869-KF	S021Z066 A 20/12/2019 BH-869-KF
S021Z066 A 19/12/2020 BH-869-KF	S021Z066 A 17/12/2021 BH-869-KF
S021Z066 R 17/12/2021 BH-869-KF	S021Z066 A 16/12/2022 BH-869-KF
021Z7011 A 23/12/2017 BH-869-KF	071Z7011 A 22/12/2018 BH-869-KF

le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le [illegible]

Le coupon permet **de circuler pendant une période d'un mois au maximum**

Nom

Domicile

Signature

Date

pour destruction (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile) Inscrire vos coordonnées et signature en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature en cas de cession à un tiers ou